

## *Diu*, quantifieur temporel de domaine homogène

ALESSANDRA BERTOCCHI  
Université de Bologne

ANNA ORLANDINI\*  
Université de Toulouse

**Résumé:** Nous analyserons ici les principales propriétés sémantiques de *diu*. En tant qu'adverbe temporel, ses caractéristiques sont à mettre en relation avec le temps et l'aspect verbal. Cependant, les propriétés sémantiques de *diu* sont aussi partagées par les adjectifs exprimant une évaluation quantitative des dimensions et qui peuvent admettre deux interprétations sémantiques: selon une interprétation, ces adjectifs renvoient à une certaine mesure sur une échelle, alors que, dans l'autre interprétation, ils focalisent une valeur extrême sur la même échelle. Le sens de l'adverbe *diu* est ensuite considéré en comparaison avec l'adverbe *longe longum*. A la différence d'Anscombe (1990), qui pense que la distinction sémantique entre les adverbes français «longtemps» et «longuement» n'a pas d'équivalent dans d'autres langues, nous proposons de rapprocher les propriétés sémantiques de *diu* de celles de «longtemps» ainsi que les propriétés sémantiques de *longe* de celles de «longuement».

**Mots-clé:** *Aspect verbal; temps; adjectifs dimensionnels.*

**Summary:** We will analyze the main semantic properties of *diu*. As a temporal adverb, its peculiarities are to be seen in relation both to tense and to verbal aspect. They share however also some features with those adjectives which cover quantitative evaluations regarding dimensions: on one interpretation dimensional adjectives only identify a certain dimension on a scale, on the other interpretation they pinpoint an extreme value on this scale. The meaning of *diu* is considered also in comparison with the adverb *longe/longum*. Contrary to Anscombe (1990), according to whom the semantic distinction between «longtemps» and «longuement» in French does not have analogues in other languages, we propose that the semantic properties of *diu* assimilate it to «longtemps», while those of *longe* resemble «longuement».

**Key words:** *Verbal aspect; tenses; dimensional adjectives.*

Selon J.-Cl. ANSCOMBRE (1990), aucune langue indo-européenne ne possède l'équivalent du couple des adverbes français *longtemps* / *longuement* pour

---

\* Que M. Max Monbrun, qui a relu avec patience et attention cet article, trouve ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

exprimer un temps objectif et un temps subjectif. En revanche, nous croyons que d'autres langues indo-européennes y sont aussi sensibles, en particulier le latin. A cette fin, nous analyserons l'adverbe *diu* et nous proposerons ensuite une comparaison avec l'adverbe *longe*, qui est un adverbe spatial, mais dont certains emplois rejoignent ceux de *diu* adverbe temporel. Ces deux adverbes partagent les propriétés d'être des unités à portée et de quantifier, le plus souvent, sur un domaine homogène (spatial ou temporel) et d'être plus liés au verbe que d'autres adverbes<sup>1</sup>.

*Diu*, que l'on traduit couramment en français par «longtemps», est, comme l'adverbe français, un quantifieur de domaine homogène dénotant la durée, sans pourtant en fournir une mesure exacte puisque son emploi non marqué présente une «référence temporelle indéterminée» sans bornage<sup>2</sup> à gauche ou à droite. Le sens de la durée temporelle de *diu* peut être paraphrasé par la tournure «pendant un certain temps» (*per aliquod tempus*), qui s'oppose à une durée nulle, tout comme à une durée sans fin (*semper*).

Au cours de notre analyse, nous nous proposons donc de développer les points suivants:

- i) les rapports entre l'adverbe *diu*<sup>3</sup> et les temps verbaux;
- ii) les rapports entre *diu* et les aspects;
- iii) l'interprétation de *diu* comme un adverbe dimensionnel;
- iv) la comparaison avec *longe* et *longum*.

#### 1. EMPLOI NON MARQUÉ: «RÉFÉRENCE TEMPORELLE INDÉTERMINÉE» SANS BORNAGE («LONGTEMPS»)

En général, *diu* fonctionne comme un quantificateur temporel sur un domaine homogène (chaque partie du processus prédiqué est de même nature que le processus), il s'accompagne de prédicats duratifs ou statifs (activités ou états) qui permettent de répondre à la question: *Pendant combien de temps?* (alors que les prédicats d'accomplissement ou d'achèvement - nous reprenons ici la terminologie de Z. VENDLER (1967) - répondent à la question *En combien de temps?*). Les énoncés avec *diu* ne font pas progresser le temps et reçoivent en général une «référence temporelle indéterminée» s'étalant sur un arc de temps sans bornes (explicitement soulignées):

<sup>1</sup> Selon H. NØLKE (2001: 267) ce type de quantifieur, en français, ne peut pas être séparé du verbe; cf., par ex.: *Il est resté longtemps aujourd'hui sans parler* vs. *\*Il est resté aujourd'hui longtemps sans parler*.

<sup>2</sup> En ce qui concerne la notion de bornage cf. KOZŁOWSKA (1998a, b).

<sup>3</sup> Dans sa forme la plus ancienne *dius* (cf. ORELLI *inscr.* 8206) *diu* est un ancien locatif. La racine se rapporte à *dies*, une connexion qui a survécu dans l'adjectif *diurnus* opposé à *nocturnus*. La valeur étymologique est restée dans les tournures des Comiques: *Nec noctu nec diu* (Plaut. *Aul.frag.* IV; Titin. *tog.* 27); *Noctuque et diu* (Plaut. *Cas.* 820).

- (1) *et diu maestum silentium tenuit* (Liu. 40,8,20)

«et pendant longtemps il garda un silence sombre»

Ces caractéristiques permettent de décrire l'emploi non marqué de *diu* recevant l'interprétation «longtemps». Le standard implicite selon lequel la durée signalée par *diu* doit être évaluée varie selon les contextes, tel est le cas, par ex., de l'énoncé suivant:

- (2) *ille uult diu uiuere, hic diu uixit. O di boni! quid est in hominis uita diu?* (Cic. Cato 69)

«Celui-là veut vivre longtemps, celui-ci a vécu longtemps. Grands dieux! Qu'est-ce que *longtemps* dans la vie humaine?»

Dans ce passage, Cicéron se demande ouvertement quel est le standard permettant de juger comme longue la durée de la vie humaine. Il s'agit, bien évidemment, d'un standard qui peut varier selon les perspectives et les repères des locuteurs, comme le prouve le passage suivant:

- (3) *Tum te, si uoles, cum et patriae quod debes solueris et naturam ipsam expleueris satietate uiuendi, satis diu uixisse dicito. Quid enim est omnino hoc ipsum diu in quo est aliquid extremum?* (Cic. Marc. 27).

«Alors, si tu y tiens, quitte envers la patrie, quitte envers la nature, et rassasié d'années, tu pourras dire: «J'ai vécu assez longtemps». Au reste quelle valeur a ce *longtemps* qui fait pressentir une fin?»

Dans ce cas, le standard de référence peut être rapporté à la durée de la vie considérée du point de vue du dévouement à la patrie ou bien du point de vue de la nature, c'est-à-dire, la durée physique. Dans la deuxième occurrence - *hoc ipsum diu* - qui est métalinguistique, Cicéron explicite l'implicature conventionnelle liée à cet adverbe: «une durée qui dépasse un standard implicite» et qui, en outre, par l'occurrence de *satis*, est conçue comme envisageant une fin, comme le témoigne la question: *Quid enim est omnino hoc ipsum diu in quo est aliquid extremum?*

## 2. EMPLOIS MARQUÉS: UNE FORME DE BORNAGE PEUT ÊTRE EXPRIMÉE

### 2.1. Bornage à gauche: «depuis longtemps»

Souvent, lorsque le verbe est au parfait ou au plus-que-parfait, *diu* peut recevoir l'interprétation bornée à gauche «depuis longtemps» à côté de l'interprétation non bornée «pendant longtemps»:

(4a) *diu nihil in Liguribus dignum memoria gestum erat* (Liu. 35,11,1)

«depuis longtemps, aucune action digne de mémoire n'avait eu lieu chez les Ligures»

«pendant longtemps, aucune action digne de mémoire n'avait eu lieu chez les Ligures»

Par l'expression «bornage à gauche», nous voulons signaler qu'il existe une limite à gauche sur l'axe temporel, à partir de laquelle la prédication est vraie, mais cette limite est, le plus souvent, implicite. Il y a toutefois certains passages où la limite peut être explicitée. Il s'agit des cas où la proposition avec *diu* s'accompagne d'une subordonnée introduite par *cum* ou par *priusquam* ou *postquam* signalant à leur tour une limite temporelle:

(4b) *nam illi quidem hau sane diust, quom dentes exciderunt* (Plaut. Merc. 540)

«Il n'y a pas longtemps, en effet, que les dents lui sont tombées»

(4c) *iam diu factumst, postquam bibimus* (Plaut. Pers. 822)

«Il y a longtemps que nous n'avons pas bu»

### 2.1.1. *Le bornage à gauche et l'emploi des temps*

L'inclusion ou pas du «speech point» (le moment d'énonciation) ou du «reference point» (le moment de référence) fait le clivage entre les deux interprétations de *diu* («pendant longtemps» et «depuis longtemps»). Seulement la lecture «depuis longtemps» inclut –selon les termes de l'analyse de REICHENBACH (1947)– le «speech point» ou le «reference point», en relation avec le temps de la proposition. Un plus-que-parfait demande, bien évidemment, l'inclusion du «reference point», alors qu'un temps parfait peut demander l'inclusion du «speech point»:

(5a) *habitant hic quaedam mulieres pauperculae; / ut opinor, eas non nosse te, et certo scio; / neque enim diu huc migrarunt* (Ter. Ad. 647)

«Il y a de pauvres femmes qui habitent par ici; à ce que je crois, tu ne les connais pas, et même j'en suis sûr, car il n'y a pas longtemps qu'elles sont venues s'y établir»

Le parfait est compatible avec les deux lectures de *diu*, puisqu'il peut avoir une double valeur, comme un *praeteritum* ou comme un «present-perfect» (perfecto-présent): dans ce second cas, il inclût le «speech point». Les parfaits latins qui, en union avec *diu*, admettent l'interprétation «depuis longtemps» doivent donc être considérés, de ce point de vue, comme des «present-perfect» ayant comme référence temporelle un «extended now», un

présent étendu<sup>4</sup>. Les autres parfaits signalant un *praeteritum* ne reçoivent pas cette interprétation. On peut sûrement exclure l'interprétation demandant la référence temporelle comme «extended now», un présent étendu, lorsque le contexte, par la présence d'un autre adverbe temporel tel que *nunc*, nie explicitement la possibilité que la prédication puisse se prolonger jusqu'au moment de l'énonciation:

(5b) *nimum diu teximus quid sentiremus; nunc iam apertum est* (Cic. *Phil.* 3,36)  
«trop longtemps nous avons dissimulé nos sentiments; aujourd'hui ils sont à découvert»

(5c) *diu legiones Caesaris uiguerunt; nunc uigent Pansae* (Cic. *Phil.* 11,39)  
«longtemps ont brillé les légions de César, maintenant brillent celles de Pansa»

La seule interprétation pour l'adverbe *diu* est, dans ce cas, non bornée: «pendant longtemps»; à cette interprétation nous assignons une référence temporelle indéterminée.

Le temps présent est lui aussi compatible avec l'interprétation bornée à gauche «depuis (trop) longtemps», comme dans le passage suivant:

(5d) *Quanto enim magis ardet quam si diceretur 'diu abuteris patientia nostra!'* (Quint. *inst.* 9,2,8)  
«Comme ces mots ont en effet plus de feu que si l'on disait: 'Depuis longtemps tu abuses de notre patience!'»

L'imparfait est aussi compatible avec les deux lectures de *diu*, même si la lecture sans bornage est la plus fréquente:

(5e) *itaque et quaestionum numerum minuebat et locos numquam attrahebat; illos quoque, quos occupauerat, non diu dicebat sed ualenter* (Sen. *contr.* 7,7,10)  
«Et ainsi, il (*sc.* Latro) restreignait le nombre des questions et il n'allait jamais chercher des lieux communs; de même, ceux dont il s'emparait, il les traitait sans parler trop longuement»

<sup>4</sup> Selon M. RATHERT (2000 et 2001), en allemand, un passé composé avec un adverbial duratif: *John ist zwei Wochen lang in Boston gewesen* peut recevoir deux interprétations différentes: 1) Les deux semaines que John a passées à Boston précèdent immédiatement le «speech point»; 2) Les deux semaines que John a passées à Boston se situent dans le passé. Seulement pour la première lecture on peut parler d'«extended now», elle n'est pas admise pour la deuxième lecture parce que celle-ci n'a pas de rapport avec le présent.

2.1.2. *Bornage à gauche et iam diu*

Le même bornage «à gauche» et l'inclusion du «speech point» sont présents dans la tournure *iam*<sup>5</sup>*diu* («déjà depuis longtemps») qui signale, toujours en relation avec le moment de l'énonciation, qu'il y a longtemps que la prédication a commencé et qu'elle dure aussi au moment de l'énonciation:

(6a) *ut aliquando dolor populi Romani pariat quod iam diu parturit* (Cic. *Phil.* 2,119)

«pour qu'enfin la douleur du peuple romain enfante ce dont elle est en travail depuis longtemps»

(6b) *uetus est enim lex illa iustae ueraeque amicitiae, quae mihi cum illo iam diu est, ut idem amici semper uelint* (Cic. *Planc.* 5)

«C'est en effet une règle bien établie de l'amitié digne de ce nom et véritable, telle que celle qui m'unit depuis si longtemps à lui, que les amis aient toujours la même volonté»

(6c) *Indutiarum autem uocabulum qua sit ratione factum, iam diu est, cum quaerimus* (Gell. 1,25,12)

«De quelle manière est fait le mot *indutiae*, il y a longtemps que nous le cherchons»

Cette tournure est fréquente aussi en la présence d'un passé résultatif (present perfect) dont les effets perdurent jusqu'au moment de l'énonciation:

(7a) *PAR. Nam ego ad Menaechmum hunc eo, quo iam diu sum iudicatus* (Plaut. *Men.* 96)

«Ainsi moi, de ce pas, je m'en vais là, chez Ménechme, auquel depuis longtemps je me suis donné, pieds et poings liés»

(7b) *Itaque hoc iam diu est consecutus, in quo quisque artificio excelleret, is in suo genere Roscius diceretur* (Cic. *de orat.* 1,130)

«Aussi depuis longtemps est-il arrivé à ce résultat qu'on dit d'un artiste quelconque, pour signifier qu'il excelle dans sa partie: c'est le Roscius de son art»

(7c) *Mihi consilium captum iam diu est* (Cic. *fam.* 5,19,2)

«Ma décision est prise depuis longtemps déjà»

Certaines occurrences de *iam diu* peuvent, parfois, admettre l'interprétation «il est grand temps que», à propos de la *persistance*<sup>6</sup> d'une situation négative au

<sup>5</sup> Selon P. M. BERTINETTO (1994: 808) l'adverbe italien *ormai*, que nous rapprochons pour plusieurs caractéristiques de *iam*, «possède la rara prerogativa di designare direttamente il PP (punto prospettico)».

<sup>6</sup> Pour la notion de «persistence» liée à l'adverbe «toujours», cf. R. MARTIN (1987: 121).

moment d'énonciation (*manum*) *nondum perdidisti; conuentus fieri desierunt = conuentus nulli sunt*:

- (8a) EP. *quam quidem iam diu te perdidisse oportuit* (Plaut. *Epid.* 11b)  
«Il y a bel âge qu'on aurait dû te la couper»
- (8b) *conuentus, qui initio celebrabantur, iam diu fieri desierunt* (Cic. *Att.* 1,19,9)  
«Aussi les meetings de protestation, qui au début étaient très fréquentés, ont depuis longtemps cessé de se tenir»

## 2.2. Bornage «à gauche» et «à droite»: les rapports avec l'aspect

*Diu* est un adverbe duratif. Si l'on prend en compte les propriétés sémantiques des états des affaires, c'est-à-dire de la division en activités, états, accomplissements et achèvements, on remarque aisément que, par sa valeur durative, *diu* est particulièrement - et presque exclusivement - apte à s'accompagner d'un verbe exprimant une activité:

- (9a) *si diu iacui uel ambulau* (Plin. *epist.* 9,36,5)  
«si je suis resté longtemps au lit ou à la promenade»
- (9b) *capite uelato diu fleuit* (Curt. 4,10,34)  
«(le roi) se voila la tête et pleura longtemps»<sup>7</sup>

Toutefois, bien que rarement, il peut aussi s'accompagner d'un verbe exprimant un accomplissement. Dans ce cas, ce n'est pas le fait d'obtenir un résultat (ce qui est typique des accomplissements) qui est envisagé, mais plutôt l'action dans son déroulement (ce qui est propre aux activités):

- (9c) *diu in medio caesi Celtiberi* (Liu. 40,32,6)  
«le massacre des Celtibères, pris en tenaille, dura longtemps»
- (9d) *diu phalanx a fronte, a lateribus, a tergo caesa est* (Liu. 44,42,4)  
«Pendant longtemps, la phalange se fit massacrer, de face, sur les côtés, de dos»

Dans ce dernier passage, la durée du massacre était déjà exprimée par le contexte précédent: *interiecta peditum acies, cuius caedes uictores tenebat*.

*Diu* peut parfois s'accompagner d'un verbe d'achèvement (bornage à droite). C'est le cas le plus surprenant et qui va à l'encontre de tout ce qu'on pourrait attendre, puisque la valeur durative de l'adverbe est censée ne pas être compatible avec la caractéristique spécifique des achèvements qui est précisément de ne pas

<sup>7</sup> Mais il est aussi possible traduire «et longuement pleura», cf. la trad. de la C.U.F.

posséder une durée temporelle et pour lesquels le début et la fin de l'action coïncident, se superposant dans un point unique. Toutefois, on enregistre des emplois de *diu* en co-occurrence avec le verbe *morior*:

- (10a) *Quid me incerta mortis expectatione suspendis? [...] Si non impetro, ut uiuam, hoc certe impetrem, ne diu moriar. Non est, quod putetis legem in numero dierum angustam fuisse: <est> lex illius diu mori. Responde, pater, si seruaturus es filium, iam tempus fuit, si occisurus, iam tempus est* (Sen. *contr.* 2,3,10)

«Pourquoi me tenir en suspens dans l'attente d'une mort incertaine? (...) Si tu ne m'accordes pas de vivre, accorde-moi au moins de ne pas mettre longtemps à mourir. Ce n'est pas une raison pour croire que le nombre des jours fixés par la loi est trop court: sa loi à lui est que je mette longtemps à mourir. Réponds-moi, mon père: si tu veux sauver ton fils, ce n'est plus le moment, si tu veux le tuer, c'est le moment.»

- (10b) *Quod autem uiuere est diu mori? inuenitur aliquis, qui uelit inter supplicia tabescere et perire membratim et totiens per stillicidia emittere animam quam semel exhalare?* (Sen. *epist.* 101,13-14)

«Mais est-ce une vie qu'une mort qui traîne? Il se trouve donc un homme qui aime mieux fondre dans les tourments, périr membre à membre et répandre autant de fois sa vie goutte à goutte, que de l'exhaler d'un seul coup?»

L'idée est celle de «mourir lentement», la même image exprimée dans un autre passage de Sénèque par *mors longior*:

- (11) *Praeterea quemadmodum non utique melior est longior uita, sic peior est utique mors longior* (Sen. *epist.* 70,12)

«J'ajoute que, s'il n'est pas vrai que la vie la plus longue soit toujours la meilleure, il est bien vrai que la pire des morts est toujours celle qui se prolonge»

En effet, pour certains prédicats tels que *morior*, qui sont à une première lecture des prédicats ponctuels («d'achèvement»), lorsqu'ils s'ajoutent à l'adverbe *diu*, on devrait envisager une deuxième lecture, moins immédiate, mais tout aussi possible, focalisant cette fois-ci, le développement du processus. Ces énoncés nous obligent à envisager une lecture métaphorique, dérivée<sup>8</sup>: «être vivant, mais en réalité être comme déjà mort, pendant un certain temps que l'on peut juger

<sup>8</sup> Il s'agit, en effet, d'un énoncé paradoxal, présentant une contradiction apparente et demandant une résolution au niveau métalinguistique (cf. A. ORLANDINI 2001). Une explication possible est que Sénèque envisage la durée de la vie comme en réalité une durée de la mort (*Quem mihi dabis ... qui intellegat se cotidie mori?* (Sen. *epist.* 1,2); il conçoit donc le prédicat *mori* comme un prédicat duratif et non ponctuel. Cf. aussi: *Cotidie morimur: cotidie enim demitur aliqua pars uitae, et tunc quoque, cum crescimus, uita decrescit [...] Quemadmodum clepsydra non extremum stillicidium exhaurit, sed quidquid ante defluit, sic ultima hora, qua esse desinimus, non sola mortem facit, sed sola consummat* (Sen. *epist.* 24,20).



comme long»), ou bien «mourir *longuement*» = «mourir *lentement*, d'une longue agonie», antonyme de «brièvement», «rapidement». Dans l'interprétation métaphorique qui coïncide, dans ce cas, avec l'interprétation «longuement», *diu* répond à l'une des contraintes sur l'emploi de «longuement» signalée par ANSCOMBRE (1990: 108), selon qui cet adverbe «exige l'homogénéité du procès auquel il est appliqué». On pourrait, dans ce cas, considérer l'état de mort-vivant ou l'agonie comme un état homogène<sup>9</sup>. La même image se rencontre aussi chez Sénèque le Père et chez Stace:

- (12a) *si rapuisset te, deinde in adulterio deprehensus adseruaretur in tormentum diutius pereundi* (Sen. *contr.* 1,5,5)<sup>10</sup>  
 «si, après t'avoir séduite, il avait été surpris en flagrant délit d'adultère et que le <mari> le fit garder à vue pour lui imposer la torture d'attendre plus longtemps la mort»
- (12b) *si non impetro, ut uiuam, hoc certe impetrem, ne diu moriar* (Sen. *contr.* 2,3,10)
- (12c) *laxatisque diu tamen aura superstes<sup>11</sup>/ immoritur uelis* (Stat. *Theb.* 1,480 s.)  
 «même si un reste de brise met quelque temps encore à venir mourir sur les voiles relâchées»

Un emploi encore davantage métaphorique dans le passage suivant de Sénèque:

- (12d) *non uixit iste, sed in uita moratus est, nec sero mortuus est, sed diu* (Sen. *epist.* 93,3)  
 «Cet être n'a pas vécu, il s'est attardé dans la vie. Il n'est pas mort tard; mais il a mis longtemps à mourir»

Sénèque se réfère ici non pas à l'agonie de la mort, mais à une vie d'inertie, une non-vie (*quid illum octoginta anni iuuant per inertiam exacti?*), un état que, selon le philosophe, rien ne peut distinguer de la mort.

<sup>9</sup> Selon W. CROFT (à paraître) «a number of achievements verbs, including “die” are acceptable in the progressive (she's dying) with the interpretation that the participant is undergoing a process - the “runup” - which culminates in the achievement (death). The process has a specified resulting state, like an accomplishment. However, dying does not involve an incremental change to achieve that state: a dying person is not “half-dead” in a measurable way (despite the idiom); instead s/he is still alive until the instant in which s/he dies. In other words, dying is like an accomplishment without a verbal scale, or like an unmeasurable achievement that is “extended” over time. These events will be called runup achievements [...] Runup achievements are thus bounded process which lack a verbal scale and yet are extended in time. Since they are bounded, the inception and completion transitions are profiled. The justification for profiling the inception and completion transitions is found in the use of container adverbials with runup achievements, as *She died in a week*».

<sup>10</sup> i.e. *non continuo occideretur*, cf. HAND (1969: 287).

<sup>11</sup> Il est vrai que dans ce vers *diu* renvoie aussi bien à *superstes* qu'à *immoritur*, mais la hardiesse de la métaphore que Stace poursuivait concerne surtout ce dernier prédicat.

3. *DIU* UN ADVERBE DIMENSIONNEL

De la même manière que les adjectifs et les adverbes dimensionnels, *diu* doit toujours être interprété par rapport à une norme, à un standard; dans le passage suivant:

- (13) *quaerentibus, quid rei esset, flens diu uocem non misit; tandem, ut iam ex trepidatione concurrentium turba constitit ac silentium fuit, ordine cuncta, ut gesta erant, exposuit* (Liu. 3,50,4)

«On lui demanda ce qu'il avait; longtemps les larmes lui coupèrent la parole. Enfin, une fois le tumulte du rassemblement calmé et le silence établi, il exposa point par point tout ce qui s'était passé»

Virgilius a été pendant longtemps empêché par les larmes de souffler mot avant de réussir à faire son récit des événements; l'emploi de l'adverbe *diu* signale que son silence a été considéré comme dépassant la norme implicite de la longueur attendue.

Alors que les adjectifs dimensionnels peuvent signaler et la propriété objective (par ex. «long d'un mètre».) et la grande quantité correspondante<sup>12</sup>, l'adverbe ne peut être employé que pour exprimer la grande quantité. Comme le signale H. PINKSTER (1972: 131), *diu* se rencontre souvent en corrélation avec *multum* ou *saepe*:

- (14a) *quorum saepe et diu ad pedes iacuit stratus* (Cic. *Quinct.* 96)

«lui qui s'est si souvent et si longtemps prosterné à leurs pieds»

- (14b) *multum ac diu cunctatus* (Liu. 26,38,7)

«après avoir beaucoup et longtemps hésité»

A notre avis, cette caractéristique est à mettre en relation avec la propriété sémantique commune à ces trois adverbes qui est celle de souligner un haut degré (parfois un excès) par rapport à un standard implicite de quantité, fréquence, durée. Une preuve que *diu*, dans l'évaluation de la durée temporelle, exprime un dépassement par rapport à un standard implicite, consiste en ce qu'il n'y a pas une grande différence sémantique lorsque cet adverbe est employé seul et lorsqu'il est modifié par *nimis* (expression explicite de l'excès). Pour illustrer cette valeur de base de *diu* («longtemps») nous avons choisi deux passages du *De agricultura* de Caton, l'un présentant *diu* sans modifieur, l'autre modifié par *nimis*. Les occurrences de *diu* dans ces deux énoncés partagent l'interprétation que «le standard de durée temporelle pendant laquelle les olives doivent rester à terre ou sur des rayons a été dépassé»:

<sup>12</sup> Cf. RIVARA (1990: 90).

- (15a) *olea, quae diu fuerit in terra aut in tabulato, inde olei minus fiet et deterius* (Cato agr. 64,2)  
 «Les olives qui seront restées longtemps par terre ou sur des rayons donneront moins d’huile, et moins bonne»
- (15b) *si in terra et tabulato olea nimium diu erit, putescet, oleum foetidum fiet* (Cato agr. 3,4)  
 «Si les olives restent trop longtemps à terre ou sur des rayons, elles pourriront, l’huile aura mauvais goût»

En ce qui concerne la valeur argumentative de *diu* dans les deux énoncés, on devra remarquer que les conclusions vers lesquelles il porte sont à peu près semblables, seulement un peu plus poussées dans le deuxième passage, à cause de l’adverbe *nimis*. Pour interpréter *diu* dans les deux contextes, il faut tenir compte du *topos* explicitement évoqué par Caton: *Quam citissime conficies, tam maxime expediet* (Cato, agr. 64,2) «Moins vous attendrez pour le faire (le pressurage des olives), plus ce sera avantageux»<sup>13</sup>. Les deux passages signalent une gradation dans l’application du *topos*, dont le cas extrême, avec renchérissement de l’idée négative, est représenté par une attente trop longue (*nimium diu*) qui a fait pourrir les olives.

### 3.1. L’emploi comparatif de *diu*: comparaison d’inégalité par supériorité et comparaison d’inégalité par infériorité

Selon une caractéristique commune aux dimensionnels, le degré positif de *diu* signale toujours la grande quantité, alors que le degré comparatif *diutius* ne présuppose pas nécessairement que la quantité à laquelle l’adverbe renvoie soit grande. Par ex., dans le passage suivant (16) où il est question des études du philosophe Fabianus:

- (16) *apud Blandum diutius quam apud Fuscum Arellium studuit* (Sen. contr. 2. praef. 5)  
 «auprès de Blandus il étudia plus longtemps qu’auprès d’Arellius Fuscus»

L’adverbe *diutius* ne nous dit rien au sujet de la longueur de ces études, mais seulement que Fabianus est resté plus longtemps chez Blandus que chez Arellius Fuscus. Le séjour d’étude aurait pu être même assez court chez les deux maîtres (en tout cas, chez le premier il a été un peu plus long que chez le second). *Diutius studuit* n’implique donc pas la valeur véhiculée par *diu studuit*.

En revanche, en ce qui concerne la comparaison par infériorité, cette même caractéristique (c’est-à-dire que le comparatif ne présuppose pas la grande quantité

<sup>13</sup> Cf. aussi Cato agr. 64,1: *olea, ubi matura erit, quam primum cogi oportet, quam minimum in terra et in tabulato esse oportet: in terra et in tabulato putescit.*

comme le fait le degré positif) semble plus incertaine. Bierwisch (1989), qui est pourtant l'auteur de référence au sujet des dimensionnels, ne donne pas une réponse sûre à ce propos. Dans un énoncé tel que: «Pierre est moins grand que Jean», il n'est pas dit que Pierre et Jean soient grands tous les deux. Toutefois, il faut remarquer que la comparaison d'infériorité est une structure marquée et le choix d'avoir recours à l'adverbe négatif «moins» demande une élaboration mentale plus complexe que le recours à la comparaison par supériorité et l'adjectif antonyme «Pierre est plus petit que Jean». Or, à notre avis, le fait d'adopter la structure marquée pourrait plaider en faveur de l'interprétation qui sauvegarde l'idée de la grande quantité même au comparatif d'infériorité. En ce qui concerne *minus diu*, on pourrait penser que dans la comparaison d'inégalité par infériorité, au moins la durée du comparant doit être effectivement longue en soi et véhiculer ainsi l'idée du dépassement du seuil attendu, ce qui fait que ces contextes ne sont pas bloqueurs de l'interprétation par rapport à un standard implicite. Comme exemple d'une comparaison d'inégalité par infériorité nous proposons:

(17a) *Licet hoc uidere in reliquis sensibus, unguentis minus diu nos delectari summa et acerrima suauitate conditis quam his moderatis* (Cic. *de orat.* 3,99)

«La même remarque s'applique aux autres sensations. Les parfums très forts et très pénétrants nous charment moins longtemps que les parfums sobres dont nous usons»

La durée de l'effet des parfums très forts et pénétrants est jugée comme plus courte que celle des parfums sobres, dont l'effet demeure plus longtemps et se prolonge dans le temps.

Dans un contexte ironique tel que le suivant:

(17b) DIN. *Piscis ego credo, qui usque dum uiuont lauuant, / minus diu lauare quam haec lauau Phronesium* (Plaut. *Truc.* 323)

«Je crois, certes, que les poissons, qui, toute leur vie, demeurent dans l'eau, restent moins longtemps à leur bain que cette Phronésie»

il est implicite que les poissons (le comparé) demeurent toujours dans l'eau; ici l'auteur veut ainsi insinuer, par une assertion paradoxale jouant sur l'hyperbole («les poissons restent moins longtemps dans l'eau que Phronésie»), la conclusion que Phronésie (le comparant) reste «trop longtemps» à son bain.

### 3.1.1. *Emploi comparatif et le bornage: focalisation du bornage à droite: diu, diutius dans des contextes négatifs: «non ... plus longtemps»*

La forme *diutius* est souvent employée sans valeur comparative à la place de *diu*:

- (18) *inferioris Germaniae legiones diutius sine consulari fuere* (Tac. *hist.* 1,9,1)  
 «Les légions de la Germanie inférieure demeurèrent assez longtemps sans légat consulaire»

De même, *diu* peut remplacer *diutius*. L'emploi le plus fréquent de *diu* avec le sens de *diutius* apparaît dans des contextes négatifs ou de sens négatif. Dans ces cas, l'adverbe *diu* rejoint la valeur de *diutius*, («non ... plus longtemps») qui focalise le bornage à droite (à  $t_i$  non plus  $p$ ), mais qui implique aussi la réalisation positive de  $p$  pour tout le segment à partir de la limite de gauche («auparavant  $p$ »). Tel est le cas, par ex., du passage suivant:

- (19a) *ubi ubi est, diu celari non potest* (Ter. *Eun.* 295)  
 «où qu'elle soit, elle ne peut pas être cachée plus longtemps»

qui correspond tout à fait à:

- (19b) *nam non potest celari nostra diutius iam audacia* (Ter. *Phorm.* 182)  
 «Notre acte d'audace ne peut plus rester caché longtemps»

et exprime la valeur la plus fréquente de *diutius* dans des contextes négatifs. Soulignons au passage que cette tournure se réalise de préférence avec des verbes modaux, en particulier *possum*<sup>14</sup> exprimant la valeur radicale de capacité («être à même de»).

### 3.2. La comparaison d'égalité: la durée relative et objective («aussi longtemps que»)

Les comparatives d'égalité représentent un autre type d'énoncé demandant une interprétation bornée à gauche et à droite. Elles expriment une durée relative, dont la mesure est fixée par rapport au comparant. La tournure la plus fréquente, dans l'absolu, est celle exprimant l'égalité *tam diu ... quam diu*. Cette tournure permet d'exprimer une durée objectivement mesurable, isolant un segment homogène dans l'axe de la durée temporelle, et signalant la coïncidence temporelle de deux prédications: « $p$  dure (ou a duré ou devrait durer) aussi longtemps que  $q$ » où  $q$  est le comparant qui permet de mesurer la durée:

- (20a) *circumueniri C. Verrem, quod accusator nolit tam diu quam diu liceat dicere* (Cic. *Verr.* II 1,25)  
 «Verrès, diras-tu, est assailli de partout puisque l'accusateur refuse de parler aussi longtemps qu'il en a la permission»

<sup>14</sup> Au total nous avons enregistré 25 occurrences de *possum*, 3 de *oportet*, 1 *licet*, 1 *debeo*.

- (20b) *Manebit ergo amicitia tam diu, quam diu sequetur utilitas, et, si utilitas amicitiam consequet, tollet eadem* (Cic. *fin.* 2,78)  
 «Alors l'amitié durera ce que durera l'utilité et, puisque c'est l'utilité qui l'aura établie, c'est l'utilité aussi qui la fera disparaître»
- (20c) *de ciuitate ne tam diu quidem ualuit quam diu illa Sullani temporis arma ualuerunt* (Cic. *dom.* 79)  
 «pour la citoyenneté, la mesure ne dura même pas autant que le despotisme militaire du régime syllanien»

Parfois, dans la corrélation, la première partie (*tam diu*) peut être effacée:

- (21a) *quid paruus filius, quem, quam diu afui, nemo nisi lacrimantem confectumque uidit* (Cic. *dom.* 59)  
 «et mon jeune fils, qui, pendant toute mon absence, ne s'est jamais montré que baigné de larmes et abattu de tristesse»
- (21b) *Sunt illi quidem dicto audientes, quam diu adsunt ii qui imperant* (Cic. *Verr.* II 1, 88)  
 «Ces hommes sont évidemment très obéissants à la parole de ceux qui commandent, tout le temps que ceux qui commandent demeurent dans la ville»
- (21c) *homo, quam diu uixit, non domi suae solum, post mortem tota Sicilia clarus et nobilis* (Cic. *Verr.* II 5,112)  
 «cet homme, tant qu'il a vécu, n'était pas connu et considéré seulement dans sa ville; depuis sa mort il le fut dans la Sicile tout entière»
- (21d) *Quam diu quisquam erit qui te defendere audeat, uiues ita ut uiuis* (Cic. *Catil.* 1,6)  
 «Tant qu'il y aura un homme pour oser te défendre, tu vivras, et tu vivras comme tu vis»
- (21e) *Quam diu mihi consuli designato, Catilina, insidiatus es, non publico me praesidio, sed priuata diligentia defendi* (Cic. *Catil.* 1,11)  
 «Aussi longtemps que ta perfidie n'a visé que moi, Catilina, quand j'étais consul désigné, je m'en suis remis du soin de ma défense non à la force publique, mais à ma vigilance personnelle»

Dans de tels environnements, la tournure *quam diu* a la valeur de *dum* avec tous les temps de l'indicatif («aussi longtemps que» = «pendant tout le temps que»); en effet, la structure *tam diu dum* n'est pas rare, elle se réalise avec tous les temps de l'indicatif:

- (22a) *Claudius [ ...] usus est hoc Cupidine tam diu dum forum dis immortalibus populoque Romano habuit ornatum* (Cic. *Verr.* II 4,6)  
 «Claudius [ ...] aussi longtemps qu'il tint le forum orné en l'honneur des dieux et du peuple romain, y laissa ce Cupidon»

- (22b) *Ille erat unus timendus ex istis omnibus, sed tam diu dum urbis moenibus continebatur* (Cic. *Catil.* 3,16)

«Lui, lui seul de tous était à craindre, et encore tant qu'il était dans nos murs»

Comme le prouve l'ex. (22b), selon les contextes, cette structure peut engendrer des effets de sens restrictifs («seulement aussi longtemps que»), ce qui est aussi le cas de l'ex. (23):

- (23) *(Tuas epistulas) cum lego, minus mihi turpis uideor, sed tam diu dum lego* (Cic. *Att.* 9,6,5)

«Quand je te lis, j'ai moins honte de moi. Mais cela ne dure que le temps de la lecture»

Une focalisation particulière sur le bornage à droite se réalise lorsque l'expression *tam diu dum* avec le subjonctif reçoit l'interprétation «jusqu'au moment où»:

- (24) *Sed anniculae confestim depellenda suboles, bimae tam diu admittendae, dum possit esse uendibilis* (Colum. 7,6)

«Mais il faut tout de suite éloigner la progéniture des chèvres d'un an, pour celles de deux ans, il faut la leur laisser mais seulement jusqu'au moment où elle peut être vendue»

Dans ce cas, *tam diu* ne signale pas la coïncidence de deux prédications, mais le fait que l'une dure jusqu'au moment où l'autre se réalise:

- (25a) *qui ualuit tam diu dum huc prodiret* (Cic. *Flacc.* 41)

«Cet homme en effet s'est bien porté jusqu'au moment de sa comparution ici»

- (25b) *Ne tam diu quidem dominus erit in suos dum ex eis de patris morte quaeratur?* (Cic. *S. Rosc.* 78)

«Il (= ce fils) n'aura pas pu exercer ses droits de maître sur ses esclaves jusqu'au moment où ils auraient subi la question au sujet du meurtre de son père !»

#### 4. LES ADVERBES *LONGE*, *LONGVM*

##### 4.1. *Longe* = «loin»

Le procès qui va de la notion d'espace à celle de temps est attesté aussi pour l'adverbe *longe* dont la valeur première est celle de «loin» dans l'espace selon une interprétation non marquée par aucun bornage<sup>15</sup>:

<sup>15</sup> Cf. Non. 339,20-25 *longe etiam significat aut temporis prolixitatem ... aut spatii aestimationem*. Signalons au passage que *diu* peut aussi recevoir l'interprétation spatiale, qui, bien que rare, est attestée par Mela 2,58 <Italia> ... *inter Superum mare et Inferum excurrit diu solida* «<L'Italie> fait une longue saillie d'un seul tenant entre la mer Supérieure et la mer Inférieure» (cf. aussi 1,10; 1,19).

- (26a) *domi aut non longe a domo esse* (Cic. *Phil.* 12,23)  
«être chez soi ou non loin de chez soi»
- (26b) *quam longe uidemus?* (Cic. *ac.* 2,80)  
«à quelle distance porte notre vue?»
- (26c) *a uulgo longe longaeque remoti* (Hor. *sat.* 1,6,18)  
«écartés loin, loin de la foule»

et aussi le passage suivant cité par Nonius comme exemple de valeur spatiale, mais recevant aussi une interprétation métaphorique:

- (27) *(Sed) credo, postquam tibi speculum allatum est, longe te a Pulchris abesse sensisti* (Cic. *frag. or.* 15,24)  
«(Mais) - le crois-je - après qu'on t'eut apporté un miroir, tu t'es aperçu que tu étais bien éloigné des *Pulchri* (= bien loin d'être beau)»

L'emploi de *longe* avec des prédicats soulignant une distance tels que *longe abesse* dans l'ex. (27) ou bien une différence:

- (28) *multum inter se distant istae facultates longaeque sunt diuersae atque seiunctae* (Cic. *de orat.* 1,215)  
«grande est la distance qui sépare ces deux facultés: elles sont des dons tout à fait indépendants et distincts»

En effet, c'est à partir de la notion spatiale que, par métaphore, l'emploi de *longe* avec un superlatif signale que la prédication dépasse «de loin» la limite du simple degré positif:

- (29) *longe plurimum ingenio ualere* (Cic. *Brut.* 55)  
«avoir une très haute supériorité intellectuelle»

Cette valeur intensifiante (Non. 339,10: *longe est ualde*<sup>16</sup>) de *longe* est présente aussi chez des auteurs tardifs lorsque l'adverbe modifie un adjectif au degré positif:

- (30) *ampliter nummatus et longe opulentus* (Apul. *met.* 1,21)  
«un homme qui possède des écus et du bien en abondance»

<sup>16</sup> Comme modifieur d'un adjectif *longe* a toujours la valeur d'intensifieur (= *ualde*); ce qui n'est pas vrai pour *diu* focalisant un adjectif dans une structure prédicative, qui garde une valeur temporelle: (i) *usque ad noctem diu anceps proelium tenuerit* (Liu. 39,4,8); (ii) *cum Aeginae diu incertus consilii fuisset* (Liu. 36,42,6) «A Echine, il avait longuement hésité sur le parti à prendre».



#### 4.2. *Longe* = «longuement»

Lorsque de la notion d'espace on passe à la notion de «loin dans le temps», on réalise l'interprétation temporelle de *longe* «au loin» = «longuement en avant»:

- (31a) *longe prospicere futuros casus rei publicae* (Cic. *Lael.* 40)  
«voir au loin dans l'avenir les dangers qui menacent la république»
- (31b) *quae uenientia longe ante uideris* (Cic. *Tusc.* 3,29)  
«Les réflexions qui anticipent sur les maux à venir en adoucissent l'arrivée, du fait qu'on les a vus venir de loin»

ou celle de «longuement en arrière»:

- (32a) MES. *Quid longissime meministi, dic mihi, in patria tua?* (Plaut. *Men.* 1111)  
«Quels sont, dis-moi, les plus anciens souvenirs que tu aies gardés de la patrie?»
- (32b) Atticus - *Di immortales, quam tu longe iuris principia repetis!* (Cic. *leg.* 1,28)  
«Dieux immortels ! Comme tu vas chercher loin (= loin dans le temps) les principes du droit !»
- (32c) *quoad longissime potest mens mea respicere* (Cic. *Arch.* 1,1)  
«aussi loin qu'il est possible à mon esprit de remonter dans le passé»

Nous proposons pour ces passages exprimant la valeur temporelle de *longe* la paraphrase par l'adverbe français «longuement». Comme nous le disons, selon Anscombe (1990), la paire *longtemps* / *longuement* du français n'a pas d'équivalents dans les langues indo-européennes. A notre avis, en revanche, l'adverbe latin *diu* - comme le prouvent la presque totalité des exemplés cités ici - reçoit la plupart du temps la lecture «longtemps», alors que *longe* exprime la valeur de «longuement». On pourrait aussi considérer les passages suivants qui confirment l'interprétation sémantique «longuement» que nous proposons pour *longe/longum*:

- (33a) *Sed nimis longum loquor* (Plaut. *Epid.* 376, mais aussi *Epid.* 665 et *Persa* 167)  
«Mais je bavarde trop longuement»
- (33b) *Haec dixi breuius quam si hac de re una disputarem [...] longius autem quam instituta ratio postulabat* (Cic. *orat.* 162)  
«J'ai dit ces choses plus brièvement que si je ne discutais que ce point [...] mais plus longuement que mon propos ne l'exigeait»
- (33c) *Haec longe praeparata ad id perducunt de quo nunc quaeritur* (Sen. *nat.* 4b,9,1)

«Ce long préambule nous ramène à l'objet de la présente discussion»  
 (33d) *apparet senem tarde et longe loquentem interpellari uultu responsurae metricis* (Don. Ter. *Hec.* 745,1)

«Il est évident que le vieillard qui est en train de parler lentement et longuement est interrompu par l'expression du visage de la courtisane qui voudrait lui répondre»

Comme on le voit de ces passages, c'est surtout avec les *uerba dicendi* que *longe* rejoint «longuement» dans l'interprétation qu'Ascombe propose de l'adverbe français comme «un délocutif lexical de l'énonciation: C'est long!» (p.114). Dans cette interprétation «longuement», tout comme *longe*, garderait les traces cristallisées d'un «adverbe de manière» («d'une manière longue»).

Notre hypothèse est donc que *longe* est un adverbe sémantiquement riche et complexe, porteur de plusieurs valeurs, qui sont principalement celles d'un adverbe de manière<sup>17</sup>. Ainsi, l'interprétation du passage suivant (ex. 34) nous semble prouver que la distinction «longtemps /longuement» n'appartient pas exclusivement au français et qu'elle est exprimée en latin précisément par la paire *diu /longe*.

(34) PS. *nimis diu et longum loquor* (Plaut. *Pseud.* 687)

«Je bavarde trop longtemps et trop longuement» (trad. A. Ernout)

bertocchi@ipazia.economia.unibo.it  
 sid6158@iperbole.it

## BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE J-CL. 1990. «L'opposition *longtemps/longuement*: durée objective et durée subjective», *Langue française* 88, 90-116.
- BERTINETTO, P. M. 1994. «Ormai», *Miscellanea di studi linguistici in onore di Walter Belardi*, a cura di P. CIPRIANO, P. DI GIOVINE, M. MANCINI. Roma, Il Calamo, 789-810.
- BIERWISCH, M. 1989. «The semantics of gradation», dans M. BIERWISCH, E. LANG (éds.), *Dimensional adjectives*. Berlin, Springer-Verlag.
- CROFT, W. (à paraître). *Verbs: aspect and argument structure*. Oxford, Oxford University Press.
- HAND, F. 1845. *Tursellinus seu de particulis Latinis commentarii*, 4 vol., Leipzig, Weidemann (repr. Amsterdam, Hakkert, 1969).
- KOZLOWSKA, M. 1998 a. «Aspect, mode d'action et classes aspectuelles», dans J. MOESCHLER (éd.), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris, Éd. Kimé, 101-122.

<sup>17</sup> Le fait que *longe* partage les propriétés d'un adverbe temporel et aussi celles d'un adverbe de manière nous semble résulter d'une manière implicite du commentaire de HAND (1969: 548) *longum dicere non significat per longum tempus, sed per longam orationem, multis uerbis*.

- KOZLOWSKA, M. 1998 b. «Bornage, télicité et ordre temporel», dans J. MOESCHLER (éd.), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris, Éd. Kimé, 221-244.
- MOESCHLER, J. (éd.) 1998. *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris, Éd. Kimé.
- MARTIN, R. 1987. *Langage et croyance. Les «univers de croyance» dans la théorie sémantique*. Bruxelles, Mardaga.
- NØLKE, H. 2001. *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris, Éd. Kimé.
- ORLANDINI, A. 2001. «Paradoxes sémantiques et argumentation», dans BERTOCCHI, A. - M. MARALDI - A. ORLANDINI (eds.) 2001. *Papers on Grammar 7. Argumentation and Latin*. Bologna, CLUEB, 133-146.
- PINKSTER, H. 1972. *On Latin adverbs*. Amsterdam, North-Holland.
- RATHERT, M. 2000. «A semantics for durative adverbs», *Proceedings of ConSole 8*.
- RATHERT, M. 2001. «Anteriority versus Extended Now: theories of the German perfect», dans FERY, C.- W. STERNEFELD, *Audiatur Vox Sapientiae. A Festschrift for Arnim von Stechow*. Berlin, Akademie, 410-426.
- REICHENBACH, H. 1947. *Elements of Symbolic Logic*. London-New York, MacMillan.
- RIVARA, R. 1990. *Le système de la comparaison*. Paris, Éditions de Minuit.
- VENDLER, Z. 1967. *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, N.Y., Cornell University Press.